

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 934

présenté par

M. Philippe Vigier, Mme Dubié, M. Acquaviva, M. Brial, M. Castellani, M. Clément,
M. Colombani, M. Charles de Courson, M. El Guerrab, M. Falorni, M. Favennec Becot,
M. François-Michel Lambert, M. Molac, Mme Pinel et M. Pupponi

ARTICLE 9

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ces sujets sont bien trop importants pour que nous acceptions de légiférer par ordonnance. Ils nécessitent une concertation des parlementaires et des professionnels de santé.